CONSEIL DE QUARTIER
DE SAINT-SACREMENT

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 8 avril 2025 à 19 h au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Marc-Antoine Adam	Administrateur (2026)
Mme Lynda Fortin	Administratrice (2026)
M. Bertrand Gemme	Président (2026)
M. Michel Houle	Administrateur (2025)
M^me^ Lise Santerre	Administratrice (2025)
M. Maxime Turgeon	Vice-président (2025)
M^me^ Yanti Zhang	Trésorière (2026)

Membre sans droit de vote :

M^me^ Catherine Vallières-Roland	Conseillère municipale, district de Montcalm–Saint-Sacrement

ABSENCES :

Mme Isabelle Blackburn	Secrétaire (2025)
M^me^ Myriam Reiss	Administratrice (2025)

AUTRES PRÉSENCES :

M^me^ Marie Lagier	Chef d'équipe – consultations publiques
M. Martin Landry	Secrétaire de soutien à la rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 17 personnes participent à l'assemblée.

PROJET

Ordre du jour

25-AGA-01 Ouverture de l'assemblée
25-AGA-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
25-AGA-03 Adoption du procès-verbal de l'AGA du 9 avril 2024
24-AGA-04 Dépôt et ratification du rapport annuel et des états financiers
25-AGA-05 Période d'information de la conseillère municipale
25-AGA-06 Atelier de discussion autour du futur plan d'urbanisme et de mobilité : Aménager la ville de demain
25-AGA-08 Élections
25-AGA-09 Période de questions et commentaires du public
25-AGA-10 Paiement du secrétaire de soutien à la rédaction
25-AGA-11 Levée de l'assemblée

Procès-verbal

25-AGA-01 Ouverture de l'assemblée

M. Bertrand Gemme ouvre la séance à 19 h05 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

25-AGA-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR UNE PROPOSITION DE MME MARIE-PIERRE BÉRUBÉ, DÛMENT APPUYÉE PAR M. ANDRÉ ÉLÉMOND, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

25-AGA-03 Adoption du procès-verbal de l'AGA du 9 avril 2024

SUR UNE PROPOSITION DE M. MAXIME TURGEON, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'AGA du 9 avril 2024.

24-AGA-04 Dépôt et ratification du rapport annuel et des états financiers

M. Gemme présente la synthèse reproduite ci-après en guise de résumé du rapport annuel :

Quel est l'historique des conseils de quartier de la ville de Québec?
Les conseils de quartier de la ville de Québec ont été créés en 2006. Ils sont régis par la Charte de la ville de Québec et le Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier, qui encadre leur organisation.

Quel est le rôle principal d'un conseil de quartier de la ville de Québec
Le rôle principal d'un conseil de quartier de la ville de Québec est un rôle consultatif qui permet aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs intérêts concernant les questions qui touchent leur quartier. Le conseil de quartier encourage l'engagement actif des citoyens dans la gestion de leur quartier. Il renforce les liens entre les citoyens et les élus de manière à ce que les préoccupations locales soient prises en considération.
Il agit également comme un interlocuteur privilégié entre les résidents et la municipalité,

PROJET

facilitant la concertation avec les organismes locaux pour s'assurer que tous les points de vue sont entendus.
Enfin, il peut prendre des initiatives pour stimuler la participation et l'intérêt de la population pour le quartier.

Quel est le rôle des administrateurs d'un conseil de quartier de la ville de Québec
Les administrateurs d'un conseil de quartier de la ville de Québec dirigent les affaires du conseil et sont responsables de la prise de décisions concernant les enjeux locaux.
Ils participent à des formations pour mieux comprendre leur mandat et le fonctionnement des conseils de quartier, ainsi qu'à des rencontres pour approfondir certains sujets.
De plus, ils représentent le conseil lors d'événements et d'activités de concertation avec d'autres organismes et instances.

Quelle est la composition du conseil d'administration au 31 décembre 2024?
Au 31 décembre 2024, le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement était composé de :
Quatre administratrices, quatre administrateurs élus et une personne cooptée. Il y avait deux postes neutres disponibles, ainsi que deux postes cooptés. La conseillère du district de Montcalm - Saint-Sacrement est membre d'office sans droit de vote.

Quelles sont les activités principales du conseil de quartier de Saint-Sacrement en 2024?
Les activités principales du conseil de quartier de Saint-Sacrement en 2024 incluent :
L'organisation d'un atelier de sculpture sur glace en collaboration avec le Carnaval de Québec;
La création d'une station de réparation de vélos en collaboration avec la Caisse Desjardins du plateau Montcalm;
L'organisation d'une journée d'activités pour la Fête nationale du Québec;
Des séances d'information sur le corridor scolaire du collège Stanislas et des projets de modification de zones de stationnement;
En septembre 2024, le conseil a déposé un mémoire dans le cadre de la consultation sur la Stratégie de sécurité routière 2025-2029. De plus, il a participé à des événements communautaires et a travaillé sur des initiatives de sécurité routière;
Un projet visant à contrer la solitude des personnes aînées a consisté en des prestations musicales.

Un service Wi-Fi gratuit dans le secteur de Saint-Sacrement?
Les avantages d'offrir un service Wi-Fi gratuit dans le secteur commercial de Saint-Sacrement sont : l'amélioration de l'expérience pour les exposants et les visiteurs lors des événements publics, la dynamisation de l'artère commerciale du chemin Sainte-Foy et le soutien aux applications pour cyclistes et piétons.
Cela contribuerait également à bonifier l'offre de services dans le quartier et à favoriser le développement économique local.

L**es thèmes retenus dans le Plan d'action 2024-2026 du conseil de quartier de Saint-Sacrement sont les suivants :**

- Un quartier animé où il fait bon vivre ensemble dans la solidarité, l'inclusion et la diversité.
- Un quartier sécuritaire pour tous et encore plus vert.

PROJET

- Un conseil de quartier dynamique, impliqué et au service des citoyens.

Quelles initiatives le conseil de quartier de Saint-Sacrement a-t-il prises pour améliorer la sécurité routière en 2024?
En 2024, le conseil de quartier de Saint-Sacrement a pris plusieurs initiatives pour améliorer la sécurité routière, notamment :

- La réalisation d'une vidéo sur la sécurité routière;
- Le dépôt d'un mémoire concernant la Stratégie de sécurité routière 2025-2029 et une demande à la Ville de mener une campagne de sensibilisation sur le partage de la route;
- Des séances d'information organisées pour discuter des corridors scolaires et des zones accidentogènes.

Quel est le point de vue du conseil de quartier de Saint-Sacrement sur la piste cyclable du chemin Sainte-Foy?
Le conseil de quartier de Saint-Sacrement soutient le développement du réseau de pistes cyclables, y compris celle du chemin Sainte-Foy, en tant qu'élément essentiel pour promouvoir la mobilité durable dans le quartier.
Il reconnaît l'importance de la cohabitation sécuritaire entre les différents modes de transport, notamment pour les cyclistes, et encourage des initiatives pour sensibiliser les usagers à des comportements sécuritaires.
Le conseil plaide également pour des infrastructures adéquates permettant d'assurer la sécurité de tous les usagers de la route et en particulier celle des piétons.

Que pense le conseil de quartier de Saint-Sacrement à propos du plan de dynamisation du chemin Sainte-Foy
Le conseil de quartier de Saint-Sacrement soutient le plan de dynamisation du chemin Sainte-Foy, en mettant l'accent sur l'amélioration de la sécurité et de l'accessibilité pour tous les usagers, y compris les automobilistes, les cyclistes et les piétons.
Il encourage des initiatives telles que de nouveaux aménagements plus confortables pour les usagers et la surveillance policière des voies cyclables et routières pour sensibiliser aux comportements sécuritaires.
Il encourage aussi les projets privés qui pourraient aider à donner plus de vie et de services au quartier.
Ce plan vise à rendre cette artère plus vivante et attrayante pour les résidents et les visiteurs.

Que pense le conseil de quartier Saint-Sacrement à propos de l'avenir de l'église du Très-Saint-Sacrement?
Le conseil de quartier de Saint-Sacrement soutient l'aménagement d'infrastructures autour et à l'intérieur de l'église du Très-Saint-Sacrement.
Il a également formulé des recommandations favorables afin de préserver la mémoire et l'importance de l'église dans le quartier. Cela correspond à un engagement à intégrer l'église dans le développement futur de la communauté.
Il espère au moins une réouverture du sous-sol pour l'automne 2025 et souhaite que les travaux de réfection soient complétés pour 2026 afin, entre autres, de pouvoir enlever les clôtures en avant de l'église et ainsi, de donner accès au parvis.

Quel rôle les conseils de quartier de la ville de Québec jouent-ils lors des élections municipales?

PROJET

Lors des élections municipales, les conseils de quartier de la ville de Québec jouent un rôle de consultation et d'information. Ils permettent aux citoyens d'exprimer leurs préoccupations et leurs attentes envers les candidats et à l'égard des enjeux locaux.
Ils peuvent organiser des rencontres et des débats pour sensibiliser la population aux questions électorales et favoriser un dialogue entre les électeurs et les candidats.

Quel est l'avenir des conseils de quartier de la ville de Québec?
L'avenir des conseils de quartier de la ville de Québec passe par la modernisation de leur image et l'optimisation de leurs modes de consultation et d'information.
Des initiatives sont en cours pour renforcer la participation citoyenne et améliorer la communication entre les résidents et les instances municipales.
Les résultats de ces efforts devraient être connus d'ici le milieu de 2025.

Qu'est-ce que le conseil de quartier de Saint-Sacrement aimerait pour le quartier Saint-Sacrement dans un avenir proche?
Le conseil de quartier de Saint-Sacrement souhaite voir le quartier devenir un lieu animé et inclusif, favorisant la solidarité et la diversité.
Il aspire également à un environnement plus sécuritaire et vert, avec des infrastructures améliorées, comme un réseau Wi-Fi gratuit et fiable.
Il aimerait que dans un avenir très proche, le site de l'église du Très-Saint-Sacrement redevienne un endroit rassembleur et très animé.
Enfin, il souhaite renforcer la participation citoyenne et dynamiser les activités communautaires pour impliquer davantage les résidents dans la vie du quartier.

Relativement au rôle des conseils de quartier dans le cadre des élections municipales, Mme Lagier souhaite préciser que le conseil ne peut toutefois pas organiser de débats avec les candidats.

Les citoyens présents ne soumettent pas de question à l'égard du rapport annuel et des états financiers. C'est donc le moment de procéder à leur ratification.

RÉSOLUTION 25-AGA-01

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE SANTERRE, DÛMENT APPUYÉE PAR MME LYNDA FORTIN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de ratifier le rapport annuel et les états financiers de 2024.

25-AGA-05 Période d'information de la conseillère municipale

Mme Vallières-Roland remercie les citoyens présents. L'assemblée générale annuelle constitue un moment important pour la mobilisation citoyenne.

Elle entretient les participants sur le nettoyage des rues, qui débute au mois d'avril et se terminera au mois de juin. Il est possible d'avoir une idée plus précise du moment où les employés interviendront, au moyen de la carte interactive, accessible sur le site Internet de la Ville. Après le nettoyage, ce sera le moment du marquage au sol. Certaines conditions sont requises : le nettoyage terminé, la température doit être supérieure à 10º C la nuit et le temps doit être sec.

Deuxièmement, elle discute de l'ajout de bancs sur l'emprise publique du chemin Sainte-Foy

PROJET

afin de permettre aux personnes âgées de se reposer.

Les travaux les plus importants sur le boulevard René-Lévesque en lien avec l'arrivée du tramway ne débuteront pas avant 2026. Certains travaux préparatoires seront en revanche effectués cet été, notamment la réfection de puits d'accès. Les résidents du secteur recevront un avis à la maison quelques semaines avant le début des travaux.

Le service àVélo sera déployé en 2025 de façon bonifiée : ajout de 50 stations pouvant desservir les six arrondissements et 1 800 vélos disponibles. De petits changements seront apportés dans le secteur, dont notamment une nouvelle station sur la rue Gérard-Morisset.

Enfin, elle invite les citoyens à la rencontre annuelle qu'elle organise jeudi le 1er mai à 19 h au Collège Mérici. Un dépliant sera transmis aux citoyens à ce sujet, lequel mentionnera les projets réalisés récemment.

25-AGA-06 Atelier de discussion autour du futur plan d'urbanisme et de mobilité : Aménager la ville de demain

Mmes Fortin et Santerre présentent l'atelier. Il s'agit d'une belle opportunité pour les citoyens de faire part de leurs attentes et de leurs préoccupations. Une vidéo explique d'abord les principaux enjeux. Des statistiques sont présentées par la suite (reproduites en annexe du présent procès-verbal) et le travail en groupe débute après, chacun discutant de l'une des quatre thématiques retenues :

- Milieu de vie
- Population
- Économie
- Mobilité

Les membres du conseil de quartier se rendent disponibles pour appuyer chacun des groupes.

Au retour de l'atelier, les rapporteurs s'identifient au micro et font respectivement part de la synthèse des discussions.

Le groupe de Mme Lise Santerre a retenu pour thématique la « population » et les participants ont abordé les grands enjeux du quartier, d'abord la mixité sociale et culturelle afin de répondre au besoin du vivre ensemble. Ils ont également discuté des personnes âgées, de leurs besoins particuliers et du sentiment d'appartenance au quartier. Il est nécessaire de suivre l'évolution des besoins de la population, p.ex. pour les banques alimentaires. Par ailleurs, on déplore l'absence de maisons de jeunes.

Le groupe de M. Marc-Antoine Adam a travaillé sur la thématique du « milieu de vie ». Les participants ont identifié les forces du quartier : présence d'hôpitaux et d'autres atouts, notamment l'existence d'un cégep, lequel attire la population étudiante, clientèle intéressante pour la zone commerciale. Le patrimoine bâti historique (dont l'Église) est par la suite mentionné. À ce propos, on pense qu'on doit faire plus attention à la démolition d'immeubles qui ont un certain cachet historique. Pour les éléments qui suscitent la vigilance, la nouvelle piste cyclable est citée, laquelle pose un enjeu pour les stationnements devant les commerces. On se demande s'il serait-il possible de trouver un nouvel équilibre pour l'hiver ? Pour ce qui est des chantiers qui devraient être entrepris : travailler sur l'offre des commerces de proximité, le stationnement est un enjeu pour y parvenir. Il faudrait aussi développer l'offre culturelle (en comparaison avec Montcalm…) et miser sur la mixité intergénérationnelle et interculturelle. En

PROJET

termes de projets concrets, celui de l'Église s'est imposé. Il pourrait permettre de cocher plusieurs cases. Plusieurs exemples d'églises, qui ont gardé une vocation publique, sont mentionnés. Aussi, il importe de miser sur la canopée. Les commerces y gagneraient, les étudiants et les aînés. Les projets dépendront du financement, qui ne doit pas provenir essentiellement des pouvoirs publics. Nous aurons besoin pour cela d'un puissant leadership.

La table de Mme Lynda Fortin se penchait aussi sur la « population » : susciter la participation des citoyens à la vie démocratique, continuer les activités familiales et créer un sentiment de voisinage. On devrait cesser la construction de condos et penser plutôt à un cohabitat. On devrait continuer à valoriser le rôle des organismes sociaux, instaurer des activités de découverte culturelle et valoriser des espaces vacants dans le but de mettre un peu de vie dans le quartier. Il serait avantageux d'obliger les promoteurs à inclure des espaces communautaires dans leurs projets immobiliers. Un autre besoin a été mentionné, celui de l'aide alimentaire. À propos du thème « économie », on souligne le fait que le développement de la rue commerciale périclite présentement. Pour y remédier, il est proposé de commencer des « pop-up » commerciaux, des marchés éphémères et de développer davantage d'événements.

Le groupe de M. André Élémond a travaillé sur la « mobilité » Les propositions sont les suivantes : continuer d'avoir des corridors cyclistes, des stations de vélo, que la Ville développe les autobus électriques tout comme les feux blancs (priorité aux autobus et véhicules d'urgence). Ce qui devrait cesser : les moteurs bruyants (exercer plus de vigilance). Pour ce qui est à commencer : éduquer les cyclistes à la sécurité des piétons. Une autre proposition consiste à instaurer la gratuité du transport collectif, en y allant de façon graduelle. Cette mesure pourrait être bénéfique pour les gens à faible revenus et les plus jeunes tout en contribuant à diminuer la pollution en ville. On cite en exemple les villes de Canmore et de Montpellier.

Enfin, le groupe représenté par Mme Louise Lambert a aussi retenu le thème de la « mobilité ». Parmi les propositions : en priorité, ne pas baisser les bras à l'égard du tramway. Le groupe souhaite l'installation d'abribus partout. Il voudrait revenir à un réseau rapide et des parcours locaux avec davantage d'arrêts (p.ex. parcours no 7). On pense que le projet de piste cyclable est arrivé trop brusquement. La Ville doit cesser de lancer des projets sans consulter préalablement. La cohabitation sur le chemin Sainte-Foy est difficile. On comprend le choix du chemin Sainte-Foy car il s'agit d'un lien direct. Par conséquent, il importe de favoriser la cohabitation entre les automobilistes et les piétons. On souhaite aussi harmoniser la signalisation, devenue très complexe, former les cyclistes, entre autres les nouveaux arrivants et sensibiliser à la cohabitation auto/vélo/piéton. On pense que les comportements sont difficiles à changer. Peut-on penser à favoriser l'indépendance des réseaux? Cela permettrait de réduire les problèmes de cohabitation. Tout le monde pourrait en bénéficier et personne ne serait laissé pour compte. On cite en exemple à travers le monde les villes qui ont un marquage intéressant des voies cyclables.

Le rapport de l'atelier sera transmis à la Ville et sera également disponible sur la page du conseil de quartier.

Mme Vallières-Roland remercie les membres du conseil pour la tenue de l'atelier. Elle se dit impressionnée par les recommandations concrètes qui ont été formulées et invite les participants à sa rencontre du 1er mai prochain. Elle est enthousiaste et salue la contribution du conseil de quartier, qui se montre très actif pour mobiliser et soutenir le développement du quartier. Elle souligne également le dynamisme de l'Association des gens d'affaires qui s'est

PROJET

doté d'un plan d'action. Elle rappelle que Espace communautaire Saint-Sacrement a recruté plus de 130 membres. Enfin, elle félicite les citoyens pour leur engagement et leur demande de continuer à s'impliquer.

M. Gemme remercie aussi les citoyens pour leurs efforts et leurs bonnes idées. Il remercie aussi Mmes Fortin et Santerre pour l'organisation de l'atelier.

25-AGA-08 Élections

➢ Dépôt des candidatures

Mme Lagier agit comme présidente pour l'élection. Elle présente brièvement la mission des conseils de quartier et ses principaux mandats. La composition du conseil est décrite : postes électifs, postes cooptés, durée des mandats et postes vacants. Elle informe aussi les participants de ce que n'est pas un conseil de quartier (groupe d'intérêt, groupe de défense des droits, bureau des plaintes, etc.). Elle décrit les règles d'éthique applicables aux membres du conseil.

Les bulletins suivants ont été reçus et validés :

- M. Richard Bethonin Noël;
- M. André Élémond;
- M. Michel Houle;
- M. Maxime Turgeon;
- Mme Kadia Saint-Onge;
- Mme Lise Santerre.

➢ Présentation des candidates et candidats

Les candidats et candidates sont invités à se présenter tour à tour. M. Gemme précise en quoi consiste l'implication des administrateurs dans les activités du conseil.

➢ Scrutin (le cas échéant)

Le nombre de candidatures étant égal ou inférieur au nombre de postes à pourvoir, aucun scrutin n'est requis.

➢ Annonce des résultats

Les candidates et candidats sont élus par acclamation.

MM. Élémond (membre neutre), Houle, Noël et Turgeon (membre neutre) sont élus pour un mandat de deux ans. Mmes Saint-Onge et Santerre sont élues également pour un mandat de deux ans.

Félicitations à tous les membres du conseil d'administration et sincères remerciements aux membres sortants.

La désignation des officiers du conseil de quartier (président, secrétaire, trésorier et vice-président) se fera à l'assemblée ordinaire qui suivra immédiatement la présente assemblée générale.

25-AGA-09 Période de questions et commentaires du public

M. Pierre Lefebvre, résident de la rue Cardinal-Rouleau, se décrit comme occasionnellement

PROJET

piéton, cycliste, automobiliste et utilisateur des transports en commun. Il constate une certaine négligence quant au marquage des rues, ce qui ne donne pas le bon signal. Certaines façades étant délabrées, il soutient que la Ville devrait fournir un effort. Il avoue être perdu dans le dossier du tramway. Bien qu'il soit en faveur du transport en commun, il a l'impression qu'on manque de réflexion et que le dossier a pris une tangente trop politique. Il souhaite qu'on mette les compteurs à zéro.

Mme Marie-France Dulac demande d'ajouter des contenants à compost un peu partout dans les édifices publics.

25-AGA-10 Paiement du secrétaire de soutien à la rédaction

RÉSOLUTION 25-AGA-02

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE SANTERRE, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la somme de 130 $ au secrétaire de soutien pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 avril 2025.

25-AGA-11 Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE SANTERRE, DÛMENT APPUYÉE PAR MME YANTI ZHANG, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever l'assemblée à 22 h 00.

Les personnes présentes sont invitées à assister à l'assemblée ordinaire du conseil de quartier qui suit l'assemblée générale.

Martin Landry
Secrétaire de soutien à la rédaction

PROJET

Annexe : statistiques sur le quartier

Quelques statistiques

	Saint-Sacrement	Ville de Québec
Croissance de la population 2001-2021	11,8 %	8,2 %
Age moyen	48,2	43,6
65 ans et +	32,4 %	22,8 %
Immigrants permanents (en croissance)	18,3 %	10,9 %
Ménages d'une seule personne	52,9 %	41,5 %
Ménages avec enfants	11,2 %	18,6 %
Logements construits avant 1960	37,6 %	20,8 %
Propriétaires	35,8 %	51,2 %
Logements nécessitant rénovations majeures	5,4 %	5,1 %
Population avec diplôme universitaire	50,8 %	29,2 %

Canopée, qualité de l'air, mobilité et sécurité

Belle canopée, beaucoup d'arbres matures Plusieurs parcs	Proximité d'axes routiers importants (Robert Bourassa, Charest, Laurier, etc.)
En général bonne qualité de l'air	Belle desserte des transports en commun
Enjeux de sécurité et de bruit avec la circulation des autobus	Pistes cyclables (Chemin Ste-Foy et Père-Marquette), station vélos électriques Plusieurs cyclistes
Plusieurs services de proximité	Efforts en sécurité (brigadiers, zone 30 Km)

Donc Saint-Sacrement c'est :

- Un quartier bien situé, avec une belle qualité de vie
- 10 955 personnes (croissance de 11,8 % en 20 ans)
- Population âgée, près d'une personne sur 3 a plus de 65 ans
- Des personnes seules, plus d'un ménage sur 2 composé une personne
- Croissance de la population immigrante (2001: 5,2 %, 2021: 18,3 %)
- Logements vieillissants, beaucoup de locataires et 23,9% des personnes consacrent plus de 30 % de leurs revenus à se loger
- Population plutôt scolarisée, revenu moyen inférieur à la ville de Québec

Quelques développements récents

- Voie cyclable sur Chemin Ste Foy
- Réhabilitation de l'Église du Très-Saint-Sacrement (en cours)
- Un quartier qui s'anime de plus en plus
    - Activités du carnaval de Québec
    - Halloween sur la rue
    - Noël Féérique
    - Jazz à l'été 2024
- Développements immobiliers d'envergure
    - Gibraltar
    - Terrain collège Stanislas, 1005 chemin Ste Foy, Ilot Belvedère et d'autres à venir

1. Sondage auprès des citoyens (2022)
2. **Quels enjeux mériteraient d'être considérés en priorité?**

- La vitalité commerciale
- La sécurité routière
- L'environnement naturel et construit
- La mobilité active
- Les loisirs sportifs
- Le « vivre-ensemble »

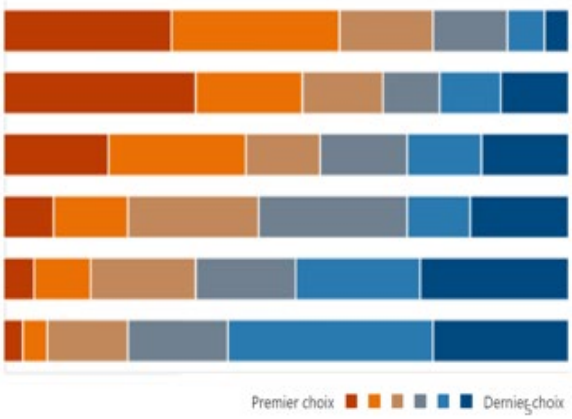

25/04/08

Étude sur les besoins des familles avec enfants de 0 à17 ans de la haute ville de Québec

- 84 répondants du quartier
- Défis et besoins à combler:
  - Déneigement des trottoirs
  - Limitation à 30 Km
  - Transports actifs
  - Réseau cyclable efficace
- À surveiller:
  - Soins de santé sans rendez-vous et avec rendez-vous

Commentaires des parents 0-17 ans

- Horaire de la bibliothèque et de la piscine parfois contraignant ou restreint
- Plus de salles de psycho motricité, de patinoires (et couvertes), de jardins communautaires, d'activités pour les ados
- Pas beaucoup de balançoires pour bébé
- Accès aux poussettes dans les commerces
- Peu de stationnement. Avec les enfants il faut des stationnements à proximité surtout l'hiver
- Sécurité des enfants surtout l'hiver
- Allonger le temps pour les piétons afin de traverser la rue
- Faire du compostage
- Plus d'espaces publics

PROJ